

FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU, MAURICE TORNAY

Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.

Par deux fois, ayant eu des difficultés à trouver du personnel, je me suis adressé au chanoine Tornay, afin qu'il m'aide dans ces deux cas. J'en ai été pleinement exaucé.

21 juin 1960.

G. D. Z.,

En reconnaissance au P. Tornay pour tant de grâces obtenues d'une façon tellement flagrante.

29 juillet 1960.

M. L., L.

Il y avait bientôt deux ans que j'étais sans travail et très handicapé. En m'adressant au P. Tornay, j'ai retrouvé une bonne partie de ma santé et un très joli emploi. Ce que j'attribue à l'intercession du Père Tornay.

18 août 1960.

L., M.

Merci au P. Tornay pour guérison obtenue par son intercession.

15 septembre 1960.

A. L., M.

Les personnes qui auraient obtenu quelque faveur par l'intercession du Serviteur de Dieu sont toujours instamment priées d'en communiquer le récit au chanoine Charles Giroud, vice-postulateur de la Cause, au Séminaire de Martigny, à qui doivent adressés tous les dons en faveur de la Cause du P. Tornay. (Compte de chèques IIc 4893, « Cause de Béatification du P. Tornay », Révérend chanoine C. Giroud, Martigny, Valais, Suisse.)

=====

FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU, MAURICE TORNAY

Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.

J'envoie toute ma reconnaissance au P. Tornay Maurice pour ses bons offices à m'avoir aidée dans mes débats au milieu de mes difficultés et je tiens à renouveler mon dû afin qu'il continue à m'exaucer dans mes épreuves et me recommande encore à lui pour diverses questions.

11 décembre 1959.

G. D. H., M.-B.

Je vous envoie quelques honoraires de messes à célébrer en remerciement et action de grâces au P. Tornay. Ce missionnaire, que chaque jour je prie a sauvé et mon mari et ma petite-fille par sa protection.

15 décembre 1959.

S. F., S.

Je vous prie d'accepter cette offrande en reconnaissance au P. Tornay pour la protection qu'il veut bien m'accorder dans maints cas difficiles.

16 décembre 1959.

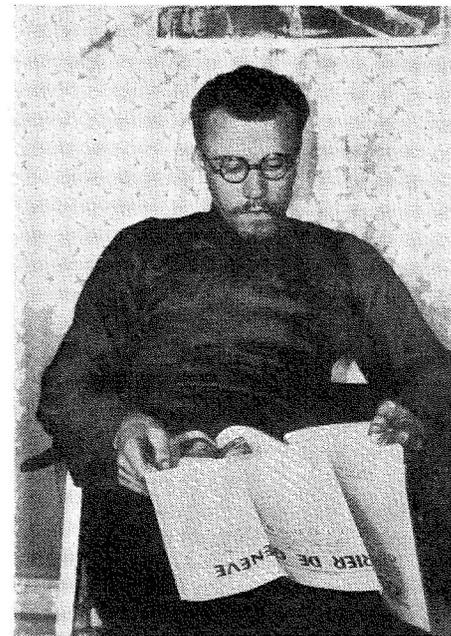
P. E., G.

Je me permets de vous signaler le cas d'une guérison due à l'intervention du R. P. Tornay. Je vous avais prié d'intercéder pour le cas de mon frère souffrant depuis deux mois d'un ulcère rebelle à tous les traitements et laissant craindre le pire. Sitôt après l'envoi d'un mandat de baptême, une infirmière qualifiée nous a été proposée pour un nouveau traitement, à la suite duquel la guérison totale a été obtenue rapidement.

30 décembre 1959.

S. M., T.

Les personnes qui auraient obtenu quelque faveur par l'intercession du Serviteur de Dieu sont toujours instamment priées d'en communiquer le récit au chanoine Charles Giroud, vice-postulateur de la Cause, au Séminaire de Martigny, à qui doivent être adressés tous les dons en faveur de la Cause du P. Tornay. (Compte de chèques Hc 4893, « Cause de Béatification du P. Tornay », Révérend chanoine C. Giroud, Martigny, Valais, Suisse.)



- Maman, est-ce mieux de devenir prêtre ou de devenir instituteur ?
- C'est mieux de devenir prêtre.
- Eh bien ! moi, je veux devenir prêtre, répond le petit Maurice, à 4 ans, avec la même fermeté qu'il dira aux Lamas, trente-cinq ans plus tard :
- Mes chefs me défendent de quitter mon poste... Je ne partirai qu'au moment où vous m'aurez lié sur une bête et que vous aurez donné le coup de bâton. Pas avant !

Martyr au Thibet

Biographie du Père, par R. Loup, traduite en allemand, italien et anglais.
Pour la vente : se renseigner à l'administration de la Revue.



Nous recevons avec reconnaissance tout objet en or ou en argent : bagues, colliers, boîtes de montres, bracelets, etc., qui serviront à fournir des vases sacrés à nos missionnaires.

Ainsi que des linges d'église pour les nouvelles églises et chapelles.